

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Délégué aux réserves*

**Arrêté du 21 janvier 2016 conférant un grade d'officier de réserve  
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1602092A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28 ;

Vu la décision n° 3491 GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 21 janvier 2016,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Sophie, Marie, Michèle Barrau-Fischer est nommée au grade de commandant de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi d'expert en communication au profit de la gendarmerie des transports aériens.

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 21 janvier 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de division,  
délégué aux réserves,*

A. COROIR